

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
PROCÈS-VERBAL
9 MAI 2023**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 9 mai 2023 à 19h00 à la salle du conseil municipal.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions, nouvelles demandes du public et suivi de demandes antérieures
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Déclaration des intérêts relatifs à la présente séance
- 1.7. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 avril 2023
- 1.8. Adoption du règlement 2023-003 modifiant le règlement de zonage 2022-005 ainsi que le règlement sur les permis et certificats 2022-004 afin d'apporter plusieurs correctifs.
- 1.9. Adoption du règlement 2023-004 interdisant la distribution de certains articles à usage unique
- 1.10. Programme d'aide à la voirie locale- Volet entretien des routes locales- enveloppes pour les projets d'envergure ou supra municipaux- dossiers 2021-80037-070318 – 2022-80037 NTK22848
- 1.11. Modification de la résolution 2022-09-382 travaux de décapage de chaussée sur le chemin de la Rouge
- 1.12. Servitude d'entretien de fossé sur le chemin de la Rouge : autorisation de signature
- 1.13. PRIMA : autorisation de présenter une demande d'aide financière
- 1.14. Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) : présentation d'une demande d'aide financière
- 1.15. Appel d'offres pour l'achat d'un tracteur pour le service des travaux publics : décision

2. Finances

- 2.1. Adoption des déboursés du mois d'avril 2023
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 30 avril 2023
- 2.3. Dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser
- 2.4. Rues Principales : autorisation de paiement de la facture 8449
- 2.5. Deveau Avocats : autorisation de paiement honoraires professionnels

3. Ressources humaines

- 3.1. Congrès annuel de la fédération des municipalités du Québec : inscription de Béatrice Cardin et Danny Monette
- 3.2. Mise à jour des comités municipaux

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments

- 4.1. Réfection de trottoirs : autorisation de dépense
- 4.2. Abattage d'arbre : acceptation d'une proposition
- 4.3. Bacs à fleurs : acceptation d'une proposition

5. Sécurité civile et incendie

- 5.1. Statistiques du service de sécurité incendie
- 5.2. Journée des héros : autorisation de participation

6. Urbanisme et gestion du territoire

- 6.1. Dépôt des statistiques sur l'émission des permis et certificats
- 6.2. Dérogation mineure – 285, rue Henri-Bourassa pour l'implantation d'une clôture

7. Environnement

- 7.1. Statistiques mensuelles au 31 mars 2023 pour les matières résiduelles
- 7.2. Nomination de madame Nathalie Charrette au comité consultatif en environnement à titre de membre et de présidente pour un mandat de 2 ans
- 7.3. Mai : mois du pissenlit

8. Loisirs, culture, famille

- 8.1. Dépôt des statistiques mensuelles de la bibliothèque
- 8.2. Réaménagement de la cour d'école : autorisation d'installation de jeux
- 8.3. Toilettes sèches pour les parcs municipaux
- 8.4. Souper steak 9 septembre 2023
- 8.5. Journal touristique 2023 : autorisation de dépense
- 8.6. Festin de livres : partenariat avec le Centre d'action culturelle
- 8.7. Assemblée générale annuelle du Réseau Biblio : autorisation de participation
- 8.8. Motion de félicitations aux bénévoles de Papineauville
- 8.9. Motion de félicitations à madame Claire Leblanc : 37 ans d'implication au Comité culturel de Papineauville

9. Varia, questions sur la présente séance, levée de la séance

- 9.1. Varia
- 9.2. Questions et demandes du public
- 9.3. Levée de la séance

1. ADMINISTRATION

1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE

1.2 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants sont présents :

Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Danny Monette, siège no 2
Madame la conseillère Francine Dutrisac, siège no 3
Monsieur le conseiller Robert Desbiens, siège no 4
Madame la conseillère Béatrice Cardin, siège no 5
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, siège no 6

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joanisse est aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siège sous la présidence de Monsieur Paul-André David, maire.

1.3 2023-05-197 OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur le maire Paul-André David constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h00 devant 19 personnes.

1.4 QUESTIONS, NOUVELLES DEMANDES DU PUBLIC ET SUIVI DE DEMANDES ANTÉRIEURES

La période de question débute à 19h05 et se termine à 19h33. Une pétition relative au projet de parc sur le chemin Servant est déposée au maire.

1.5 2023-05-198 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2023-05-199 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS RELATIFS À LA PRÉSENTE SÉANCE-MAIRE

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Michel Leblanc si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Michel Leblanc informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Danny Monette si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Danny Monette informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à madame la conseillère Francine Dutrisac si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Francine Dutrisac informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Robert Desbiens si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Robert Desbiens informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à madame la conseillère Béatrice Cardin si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Béatrice Cardin informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

1.7 2023 05-200 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 AVRIL 2023

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 11 avril 2023.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.8 2023-05-201 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2023-003 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2022-005 AINSI QUE LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS 2022-004 AFIN D'APPORTER PLUSIEURS CORRECTIFS

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil adopte le règlement 2023-003 modifiant le règlement de zonage 2022-005 ainsi que le règlement sur les permis et certificats 2022-004 afin d'apporter certains correctifs.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.9 2023-05-202 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2023-004 INTERDISANT LA DISTRIBUTION DE CERTAINS ARTICLES À USAGE UNIQUE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil adopte le règlement 2023-004 interdisant la distribution de certains articles à usage unique.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.10 2023-05-203 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE- VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES- ENVELOPPES POUR LES PROJETS D'ENVERGURE OU SUPRA MUNICIPAL- DOSSIERS 2021-80037-070318 – 2022-80037 NTK22848

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets entretien des routes locales du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU que les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2022 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil approuve les dépenses au montant de 94 694.15 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au questionnaire S51 section 10 pour les années 2021 et 2022, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.11

2023-05-204 MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2022-09-382 TRAVAUX DE DÉCAPAGE DE CHAUSSÉE SUR LE CHEMIN DE LA ROUGE

ATTENDU l'adoption de la résolution 2022-09-382 acceptant la proposition de la compagnie Séguin-Lafleur au montant de 80 000.00 \$ taxes incluses pour procéder à des travaux de d'asphalte sur le chemin de la Rouge ;

ATTENDU que la facture finale numéro 2765 pour la réalisation des travaux s'élève à 89 257.95 \$ taxes incluses ;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier ladite résolution et la recommandation de la direction générale ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, modifie la résolution 2022-09-382 tel qu'il suit :

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, accepte la facture # 2765 de la compagnie Séguin-Lafleur et autorise une dépense et un déboursé de 89 257.95 \$ taxes incluses pour le décapage de chaussée sur le chemin de la Rouge.

Les fonds seront puisés à même le poste budgétaire 23 04000 000 : Chemins, rues, routes et trottoirs.

Qu'un transfert du fonds revenus reportés Carrières et Sablières soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.12

2023-05-205 SERVITUDE D'ENTRETIEN DE FOSSÉ SUR LE CHEMIN DE LA ROUGE : AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU que la municipalité de Papineauville et monsieur Alain Aubin ont convenu de signer une servitude d'entretien de fossé sur les lots 4 998 067 et 4 998 069 lui appartenant ;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la signature d'un acte officiel devant notaire et d'autoriser le versement d'un dédommagement monétaire au propriétaire mentionné ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte les termes de l'acte préparé par Me Louis-Philippe Robert pour l'établissement d'une servitude d'entretien de fossé sur les lots 4 998 067 et 4 998 069 appartenant à monsieur Alain Aubin.

Que ce Conseil accepte de verser un dédommagement monétaire de 10 000.00 \$ à monsieur Alain Aubin.

Que ce Conseil autorise le maire, monsieur Paul-André David et la directrice générale, madame Martine Joanisse à signer, pour et au nom de la municipalité, ladite servitude.

Les fonds seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 419 : Actes notariés et arpentage.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.13 2023-05-206 PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES POUR LES AÎNÉS (PRIMA) AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU que le Programme d'infrastructures pour les aînés (PRIMA) vise à soutenir les communautés dans leur adaptation au vieillissement de la population par un financement permettant la réalisation de travaux d'infrastructures et d'aménagements visant les besoins des aînés;

ATTENDU que le conseil municipal de Papineauville entend déposer une demande d'aide financière;

ATTENDU que la Municipalité a pris connaissance du Guide PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

ATTENDU que la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

ATTENDU que la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts;

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce conseil, sur la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique autorise la présentation d'une demande d'aide financière au programme PRIMADA pour la construction d'une rampe d'accès pour la salle de l'Ancienne Mairie ainsi que du mobilier urbain extérieur entourant l'accès de la salle.

Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.14 2023-05-207 PROGRAMME POUR L'ÉLABORATION DES PLANS DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE (PEPPSEP) : PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Papineauville a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP);

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Papineauville désire présenter une demande individuelle au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable;

Il est proposé par madame la conseillère Francine Dutrisac

Que la municipalité de Papineauville autorise ce qui suit :

- QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- QUE le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du PEPPSEP;
- QUE madame Martine Joanisse, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée à signer et à déposer tous les documents relatifs à la demande d'aide

financière pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable dans le cadre du PEPPSEP.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.15 2023-05-208 APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS : DÉCISION

ATTENDU l'adoption de la résolution 2022-12-551 autorisant un processus d'appel d'offre pour le remplacement du tracteur du service des travaux publics;

ATTENDU que les soumissions reçues ont fait l'objet d'une analyse de conformité;

ATTENDU que le tracteur actuel et ses équipements ont fait l'objet d'une évaluation;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil informe les soumissionnaires que le remplacement du tracteur du service des travaux publics est annulé et qu'ainsi aucune des soumissions reçues n'a été acceptée.

Que la direction générale soit responsable de transmettre la présente décision aux soumissionnaires.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. FINANCES

2.1 2023-05-209 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'AVRIL 2023

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 30 avril 2023 pour un montant total de 27 068.81 \$ comprenant les chèques numéros 14630 à 14645.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 30 avril 2023 au montant de 81 461.23 \$ comprenant les dépôts directs numéros 503944 à 503982.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 30 avril 2023 au montant de 81 179.72 \$ comprenant les prélèvements numéros 6843 à 6901.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au montant de 139 854.94 \$ au 30 avril 2023.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 78 926.15 \$ jusqu'au 30 avril 2023.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.2 2023-05-210 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 30 AVRIL 2023

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 30 avril 2023 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil accepte le dépôt et adopte l'état des activités de fonctionnement (34.23 %) et d'investissement du budget 2023 au 30 avril 2023.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.3 2023-05-211 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL SUR LA DÉLÉGATION DU POUVOIR DE DÉPENSER

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, prend acte du dépôt du rapport mensuel pour le mois d'avril sur la délégation du pouvoir de dépenser conformément au règlement 2022-019 relatif au contrôle budgétaire et à la délégation à certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.4 2023-05-212 RUES PRINCIPALES : AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 8449

ATTENDU l'adoption de la résolution 2022-12-562 octroyant à **Rues Principales** un mandat pour la préparation d'un scénario de dynamisation du cœur villageois;

ATTENDU la réception de la facture 8449 pour services rendus à ce jour dans ce dossier;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 14 340.00 \$ plus taxes à **Rues Principales** en paiement de la facture 8449.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 62100 419 : Services professionnels.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes disponibles

M. Paul André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.5 2023-05-213 DEVEAU AVOCATS : AUTORISATION DE PAIEMENT HONORAIRES PROFESSIONNELS

ATTENDU la réception des factures 25024 ,25025, 25026 et 25027 de la firme Deveau Avocats pour honoraires professionnels;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise le paiement des factures suivantes de la firme Deveau pour honoraires professionnels :

25024	1 712.23 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0001/Marina
25025	396.66 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0002/Consultation
25026	1 957.42 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0013/Nuisances

25027	395.51 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0014 /Nuisances
-------	--------------------------	--------------------------------

Une dépense et un déboursé de 4 461.82 \$ taxes incluses sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 412 : Services juridiques.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 2023-05-214 CONGRÈS ANNUEL DE LA FÉDÉRATION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC : INSCRIPTION DE BÉATRICE CARDIN ET DANNY MONETTE

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2023 ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, autorise l'inscription de madame Béatrice Cardin et monsieur Danny Monette au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra du 28 au 30 septembre 2023 au Centre des congrès de Québec.

Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives et selon la politique de remboursement des frais de déplacement.

Une dépense et un déboursé de 1890\$ plus taxes sont autorisés pour les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 11000 454 : Formation et 02 11000 310 : Frais de déplacement.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2 2023-05-215 MISE À JOUR DES COMITÉS MUNICIPAUX

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer certaines modifications à la composition des comités municipaux pour donner suite au résultat de l'élection partielle du 23 avril 2023;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce conseil accepte la nouvelle composition des comités municipaux telle qu'elle suit :

Comités	Membres
Comité ressources humaines	Paul-André David, maire Francine Dutrisac, conseillère Béatrice Cardin, conseillère et présidente Martine Joanisse, directrice générale
Comité consultatif d'urbanisme	Paul-André David, maire Jean-Yves Carrière, conseiller Béatrice Cardin, conseillère Responsable de l'urbanisme et environnement Martine Joanisse, directrice générale Sylvie Séguin, membre de la communauté Martin Parent, membre de la communauté Nicholas Carrière, membre de la communauté Peter Levick, membre de la communauté Daniel Malo, membre de la communauté

Comité consultatif environnement	Paul-André David, maire Robert Desbiens, conseiller Jean-Yves Carrière, conseiller Responsable de l'urbanisme et environnement Martine Joanisse, directrice générale Francois Plouffe. Membre de la communauté Ozgen Eryasa, membre de la communauté Nathalie Charrette, membre de la communauté
Comité loisirs, sports, culture et promotion touristique	Paul-André David, maire Robert Desbiens, conseiller et président Michel Leblanc, conseiller Patrick Chartrand, responsable Martine Joanisse, directrice générale
Comité de sécurité incendie	Paul-André David, maire Francine Dutrisac, conseillère et présidente Danny Monette, conseiller Stephen Bélanger, directeur SSI Martine Joanisse, directrice générale
Comité travaux publics	Paul-André David, maire Michel Leblanc, conseiller, président Francine Dutrisac, conseillère Patrick Perreault, directeur TP Martine Joanisse, directrice générale
Comité de démolition	Francine Dutrisac, conseillère, présidente Jean-Yves Carrière, conseiller Paul- André David, maire Natacha Tremblay, inspectrice municipale adjointe et secrétaire Michel Leblanc, conseiller et membre substitut

La résolution 2022-08-348 est par la présente abrogée.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1 2023-05-216 RÉFECTION DE TROTTOIRS : AUTORISATION DE DÉPENSE

ATTENDU qu'il est requis de procéder à des travaux de réparation de trottoir et que des sommes ont été prévues au budget 2023 pour ce faire ;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise une dépense maximale de 15 000.00 \$ taxes incluses pour procéder à des travaux de réparation de trottoir.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 521 : Chemins, rues, routes, trottoirs.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2 2023-05-217 ABATTAGE D'ARBRE : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION

ATTENDU la réception de 3 propositions pour abattre un érable dans le parc 0-5 ans;

Le maitre du bois	8 300.00 \$ plus taxes
Arbosthil	3 850.00 \$ plus taxes
Robin Guindon	4 000.00 \$ plus taxes

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, accepte la proposition du 4 mai 2023 de Robin Guindon au montant de 4 000.00 \$ plus taxes pour l'abattage, l'essouchage et le ramassage sur le site.

Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Une preuve d'assurance responsabilité devra être produite avant le début des travaux.

Les fonds seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 521 : Entretien et réparation chemins, rues, routes et trottoirs.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.3 2023-05-218 BACS À FLEURS : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à l'achat de six bacs à fleurs qui seront installés sur le pont Duquette ainsi qu'au quai municipal et que des sommes ont été prévues au budget 2023 pour ce faire ;

ATTENDU que deux demandes de soumission ont été demandée et la réception de la soumission suivante à cet effet :

Métal blindé	3 540.00 \$ plus taxes
Formation professionnelle	Aucun soumission

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, accepte la proposition de la compagnie Métal blindé au montant de 3 540.00 \$ taxes incluses pour l'achat de 6 bacs à fleurs. Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70150-521: entretien des parcs et embellissement.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

5.1 2023-05-219 STATISTIQUES D'AVRIL 2023 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le conseil prend acte du dépôt des statistiques d'avril 2023 du service de sécurité incendie.

Interventions	Avril	2023
Systèmes d'alarme	-	3
Désincarcération	4	30
Entraide	-	2
Incendie	-	2
Autres assistances	-	1
Total	4	38

5.2 2023-05-220 JOURNÉE DES HÉROS : AUTORISATION DE PARTICIPATION

ATTENDU que la Journée des héros est un évènement unique qui rassemble divers services d'urgence et de sécurité venus expliquer leurs métiers et faire des démonstrations interactives avec leurs véhicules et outils de travail;

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation du comité incendie, autorise le service de sécurité incendie à participer à la Journée des héros qui se tiendra le 27 mai 2023 dans la municipalité de Chénéville.

La participation de 2 pompiers ainsi que l'utilisation du camion de désincarcération sont aussi autorisées.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. URBANISME

6.1 2023-05-221 DÉPÔT DES STATISTIQUES D'AVRIL 2023 SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Le Conseil municipal prend acte du dépôt des statistiques d'avril 2023 pour l'émission des permis et certificats.

Permis et certificats	Avril	2023
Rénovation	13	27
Abattage d'arbres	6	9
Renouvellement	-	-
Bâtiment complémentaire	5	7
Démolition	-	-
Eau souterraine	-	-
Lotissement	3	6
Animaux domestiques	1	6
Galerie, clôture	1	1
Installation septique	3	3
Mur de soutènement	-	-
Nouvelle construction	-	1
Piscine	2	4
Remblai déblai	-	-
Branchement	1	2
Affichage	-	1
Certificat d'occupation	2	5
Changement d'usage	-	-
Agrandissement	1	1
Bande riveraine	-	-
Garde de poules	-	-
Bâtiment temporaire	-	-
Total	38	73

6.2 2023-05-222 DÉROGATION MINEURE – 285, RUE HENRI-BOURASSA POUR L'IMPLANTATION D'UNE CLÔTURE-DÉCISION

ATTENDU que la demande de dérogation mineure pour l'implantation d'une clôture horizontale en bois dépassant la hauteur permise prévue au règlement de zonage #2022-005 article 3.62. a été expliqué aux personnes présentes;

- ATTENDU que toute personne le souhaitant a pu s'exprimer sur la présente demande de dérogation mineure;
- ATTENDU que les dispositions de la section VI du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1);
- ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme numéro 2004-03-07;
- ATTENDU que la demande a pour effet d'autoriser l'implantation d'une clôture en bois d'une hauteur maximale de 1.62 m jusqu'à la fin de la clôture existante en marge latérale droite et ensuite d'être à une hauteur d'un mètre jusqu'au poteau d'Hydro-Québec;
- ATTENDU que le projet de construction de ladite clôture déroge de l'article 3.62 du règlement de zonage 2022-005 relativement à la hauteur des clôtures et murets qui prévoit une hauteur maximale d'un mètre en marge avant en zone commerciale ;
- ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme autorise la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 285 rue Henri-Bourassa permettant la construction d'une clôture en marge latérale et avant ayant une hauteur supplémentaire de 0.62 mètre allant jusqu'à la fin de la clôture existante et d'une hauteur d'un mètre, en marge avant, allant jusqu'au poteau d'Hydro-Québec pour la sécurité des automobilistes.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. ENVIRONNEMENT

7.1 2023-05-223 STATISTIQUES MENSUELLES AU 31 MARS 2023 POUR LES MATIÈRES

Période	Déchets						Recyclage						Compostage					
	2023		2022		2021		2023		2022		2021		2023		2022		2021	
	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés
Janvier	78,03	70%	49,55	57%	41,92	58%	23,96	21%	20,90	24%	20,24	28%	10,21	9%	17,11	20%	10,41	14%
Février	46,00	61%	55,32	64%	42,00	60%	22,98	30%	23,77	27%	20,18	29%	6,62	9%	7,93	9%	8,16	12%
Mars	57,00	68%	64,99	67%	48,01	58%	21,05	25%	24,01	25%	24,51	29%	6,36	8%	8,71	9%	10,75	13%
Totaux	181,03	67%	169,86	62%	131,93	58%	67,99	25%	68,68	25%	64,93	29%	23,19	9%	33,75	12%	29,32	11%

7.2 2023-05-224 NOMINATION DE MADAME NATHALIE CHARRETTE AU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT À TITRE DE MEMBRE ET DE PRÉSIDENTE POUR UN MANDAT DE 2 ANS

- ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement constituant le Comité consultatif en environnement numéro 2015-008;
- ATTENDU que madame Nathalie Charette a manifesté son intérêt pour intégrer ce comité;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil, accepte la candidature de madame Nathalie Charette à titre de membre citoyenne du Comité consultatif en environnement pour un mandat de 2 ans.

Que cette dernière, sur recommandation des membres du comité, soit par les présentes nommée présidente du comité.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7.3 2023-05-225 MAI : MOIS DU PISSENLIT

ATTENDU que les pissenlits représentent la première nourriture disponible et essentielle pour les **pollinisateurs** à l'arrivée du printemps ;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville entend joindre le mouvement et cessera de tondre la pelouse sur un grand nombre de ses terrains municipaux durant le mois de mai ;

ATTENDU que les citoyens et commerçants de son territoire sont, eux aussi, invités à emboîter le pas et à participer à cette initiative environnementale ;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif en environnement ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif en environnement, se joint au mouvement **Mai : mois du pissenlit** et encourage les citoyens et les commerçants à joindre le mouvement.

Que ce conseil suspend temporairement l'application des articles de la réglementation sur la hauteur du gazon sur son territoire et ce jusqu'au 31 mai 2023.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2023-05-226 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le Conseil municipal prend acte du dépôt des statistiques du mois d'avril pour la bibliothèque, à la suite de son déplacement.

	Avril
Abonnements actifs en moyenne	503
Prêt de livres numériques	50
Prêt régulier, petit instrument de musique et autre	598

8.2 2023-05-227 RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE : AUTORISATION D'INSTALLATION DE JEUX

ATTENDU que la municipalité a procédé à l'acquisition de deux structures de jeux pour installation dans la cour de l'école primaire St-Pie X ;

ATTENDU que des travaux de réaménagement permettant de conserver des structures existantes sont nécessaires ;

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, accepte la soumission de la compagnie Jambette au montant de 21 758.00 \$ plus taxes pour le réaménagement des structures existantes de la cour d'école St-Pie X ;

Que cette intervention soit faite en même temps que l'installation des deux structures sur le terrain du jeu d'eau.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 08007 001 : Aménagement des parcs.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.3 2023-05-228 TOILETTES SÈCHES POUR LES PARCS MUNICIPAUX

ATTENDU la réception d'une soumission d'un fournisseur local pour la location de toilettes sèches pour les espaces municipaux soient :

Toilette Nation	185.00 \$ plus taxes par mois vidange + transport + installation inclus par toilette
-----------------	--

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise la location de 3 toilettes sèches de la compagnie Toilette Nation au montant de 185.00 \$ plus taxes par mois chacune, pour le parc 0-5 ans, le terrain de soccer et le quai municipal et autorise une dépense et un déboursé du même montant pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70150 521 : Entretien et réparation Parcs et terrains de jeux.

M. Paul-André. David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.4 2023-05-229 SOUPER STEAK 9 SEPTEMBRE 2023

ATTENDU le souper steak annuel de la municipalité de Papineauville prévu le samedi 9 septembre 2023 ;

ATTENDU qu'une somme de 9 500.00 \$ a été prévue au budget 2023 à cet effet ;

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique autorise une dépense et un déboursé ne dépassant pas 9 500.00 \$ pour la tenue d'un souper steak BBQ le 9 septembre 2023.

Les sommes à cette fin seront puisées à même le poste budgétaire 02 70175 690 : Souper de la Municipalité.

M. Paul-André. David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.5 2023-05-230 JOURNAL TOURISTIQUE 2023 : AUTORISATION DE DÉPENSE

ATTENDU la proposition du journal touristique 2023 qui sera distribué à toutes les boîtes aux lettres de la MRC Papineau ainsi qu'à plusieurs sites touristiques et de villégiateurs ;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique, autorise une dépense et un déboursé de 919.00 \$ plus taxes pour l'achat d'un tiers de page dans le journal touristique Petite-Nation pour l'année 2023 avec In Médias.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 62100 341: Publicité et information.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-05-231 OMISE

8.6 2023-05-232 FESTIN DE LIVRES : PARTENARIAT AVEC LE CENTRE D'ACTION CULTURELLE

ATTENDU la tenue de l'événement Festin de livres organisé par le Centre d'action culturelle samedi le 17 juin 2023;

ATTENDU que lors de cet événement le lauréat du prix pour la réalisation d'un court métrage sera connu;

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise un partenariat avec le Centre d'action culturelle pour la tenue de l'événement Festin de livres et s'engage à diffuser le court métrage gagnant dans des événements municipaux tel que le cinéma plein-air.

Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.8 2023-05-233 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RÉSEAU BIBLIO : AUTORISATION DE PARTICIPATION

ATTENDU le retour en personne de l'Assemblée générale annuelle du réseau Biblio de l'Outaouais samedi le 10 juin à l'hôtel V de Gatineau;

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique autorise l'inscription de madame Francine Denis, responsable de la bibliothèque à l'Assemblée générale annuelle du Réseau biblio qui se tiendra le 10 juin prochain à Gatineau.

Que la responsable de la bibliothèque soit rémunérée pour 8 heures de travail à son taux horaire régulier et que les frais de déplacements soient remboursés selon la politique en vigueur et sur présentation des pièces justificatives.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.9 2023-05-234 MOTION DE FÉLICITATIONS AUX BÉNÉVOLES DE PAPINEAUVILLE

Monsieur le conseiller Michel Leblanc donne une motion de félicitation à tous les bénévoles de Papineauville qui donnent du temps à la municipalité de Papineauville. En remerciement la municipalité a célébré leur engagement lors d'un souper tenu le 21 avril au centre communautaire durant la semaine de l'action bénévole du 16 au 22 avril 2023.

8.10 2023-05-235 MOTION DE FÉLICITATIONS À MADAME CLAIRE LEBLANC : 37 ANS D'IMPLICATION AU COMITÉ CULTUREL DE PAPINEAUVILLE

Monsieur le conseiller Danny Monette donne une motion de félicitations à Mme Claire Leblanc afin de souligner son implication au comité culturel de Papineauville. Cette dernière cumule plus de 37 dernières années au sein de l'organisme et est l'un des membres fondateurs.

9. VARIA, QUESTIONS DU PUBLIC SUR LA PRÉSENTE SÉANCE, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1 VARIA

9.2 QUESTIONS DU PUBLIC SUR LA PRÉSENTE SÉANCE

La période de questions débute à 20h15 et se termine à 20h30.

9.3 2023-05-236 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que cette séance soit levée à 20h30.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joannis, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 9 mai 2023.

Martine Joannis
Directrice générale et greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Paul-André David, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 9 mai 2023

Paul-André David
Maire